

La réorganisation du site Seine aval et le réaménagement de la plaine d'Achères

Mardi 11 décembre 2007

12, Place Romagné – Conflans-Sainte-Honorine (78)

20 h 00

Programme de la réunion de synthèse

Accueil de Philippe ESNOL, Maire de Conflans-Sainte-Honorine

20 h 00 Introduction de la CPDP
Philippe MARZOLF - 10 minutes

➤ **Quels choix et quelles alternatives quant à l'organisation de Seine aval et au réaménagement de la plaine ? - 20 minutes**

Daniel DUMINY, Directeur Général du SIAAP
Michel GOUSAILLES, Directeur de la recherche et du développement
Gérard MARY, Directeur des Grands Travaux

en présence des trois groupements d'entreprises ayant réalisé les études de définition du projet de refonte pour le SIAAP.

Voilà les questions qui pourraient être posées :

Quels sont les bâtiments appelés à disparaître ? A quels besoins correspondent les futures constructions ? La capacité du port fluvial doit-elle augmenter ? Doit-on intégrer un espace pédagogique sur les métiers de l'eau en direction des associations et des scolaires ?

Quel parti d'aménagement adopter ? Intégration paysagère ou rideau végétal ?

Quelle destinée des terrains libérés au profit des communes d'Achères et Saint Germain en Laye et quelles modalités de déplacement dans et autour du site ? Faut-il une liaison douce vers l'étang du CORA ? Faut-il ouvrir au public la zone de transition paysagère ?

Quelles vont être les principales étapes de la réduction des nuisances ? Faut-il supprimer les deux lignes Haute tension ?

Quelles modalités de suivi du chantier ?

Les communes de Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Germain-en-Laye et Achères devraient être représentées à un niveau politique. Elles pourront présenter le cas échéant leurs projets sur cette zone. Des représentants de la Direction régionale interdépartementale de l'agriculture et de la forêt, du Port autonome de Paris, de l'Office nationale des forêts, de la ville de Paris devraient également être présents pour apporter les précisions que nécessiterait le débat. Enfin, les associations locales comme l'association syndicale du Parc de Maisons Laffitte devraient exprimer leur position.